









Journées européennes du patrimoine 2018

Guide d'aide à la saisie sur ApidaeJEP dans la Métropole de Lyon Mise à jour : 24 avril 2018

Sommaire

- Pourquoi saisir dans l'interface ApidaeJEP
- · Les étapes pour inscrire votre évènement sur la programmation
- Détails pas à pas :
 - Créer son compte sur ApidaeJEP ou utiliser son compte Apidae / Connexion avec Apidae / Retrouver son mot de passe
 - Saisir les infos organisateur
 - Saisir une offre
 - Saisir un nouvel évènement sans tout ressaisir
 - Modifier / Dupliquer une offre / Gestion des offres
 - Supprimer un événement
 - Gérer mon compte
 - Commandes de supports papier
- Vos contacts

Pourquoi saisir dans l'interface ApidaeJEP

L'interface de saisie des évènements des Journées Européennes du Patrimoine 2018, ApidaeJEP, a été développée en collaboration avec le réseau Apidae des acteurs du tourisme et de la culture de la Métropole de Lyon et du Département de l'Isère.

Seule la saisie sur cet outil avant le 31 mai vous assurera d'être présent sur le programme papier des JEP pour la Métropole de Lyon. Vous pourrez encore saisir par la suite pour une présence sur le site Internet.

lien vers la plate-forme ApidaeJep.

Les étapes pour faire apparaître votre évènement sur la programmation

Voici les 5 étapes pour inscrire vos évènements dans la programmation de la Métropole de Lyon ou du département de l'Isère à partir de l'interface de saisie ApidaeJEP :

- Etape 1 : se connecter : créer un compte utilisateur et choisissez votre mot de passe ou renseigner vos identifiants APIDAE.
- **Etape 2 :** renseigner les informations organisateur
- Etape 3 : saisir les informations concernant chacun de vos évènements
- Etape 4 : les évènements sont validés par la Métropole de Lyon ou la Direction de la Culture et du Patrimoine de l'Isère (en fonction du lieu de votre évènement).
- Etape 5 : vos évènements validés sont ensuite repris sur la programmation officielle de la Métropole de Lyon ou la Direction du Département de l'Isère, ...

... ainsi qu'auprès des membres du réseau Apidae (Offices de Tourisme et autres membres qui peuvent reprendre les infos pour renseigner les publics ou sur leurs propres supports de communication).

<u>Attention</u>: Les organisateurs sont responsables des contenus diffusés sur l'agenda. Ils doivent notamment s'assurer d'avoir libéré les droits des images car celles-ci pourront être réutilisées par des tiers.

A noter: Pour utiliser efficacement l'interface ApidaeJEP, merci d'utiliser un <u>navigateur récent</u>. Vous pouvez utiliser également votre tablette ou votre mobile.

Détails pas à pas :

A partir de http://jep.apidae-tourisme.com

Créer son compte sur ApidaeJEP

>> Identifiez-vous pour ceux qui ont créé un compte en 2016 ou 2017, vous pouvez utiliser vos identifiants / mots de passe déjà créés : « Connexion » (1)

OU

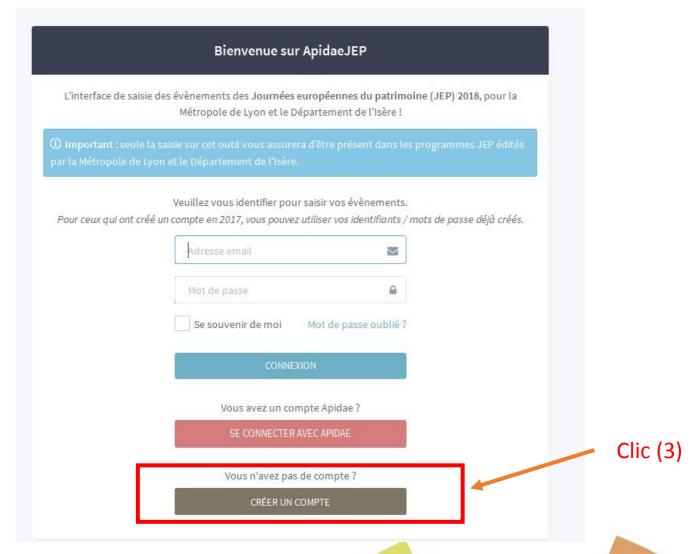
>> Si vous avez un compte utilisateur d'Apidae, cliquez sur : « Connexion avec Apidae » (2) (pas besoin de créer d'autre compte)

OU

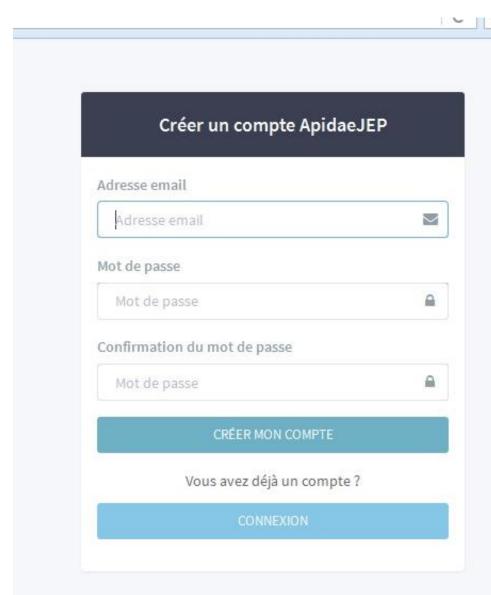
>> « Créez votre compte » (3)



Étape 1 : Créer son compte



Étape 1 : Créer son compte



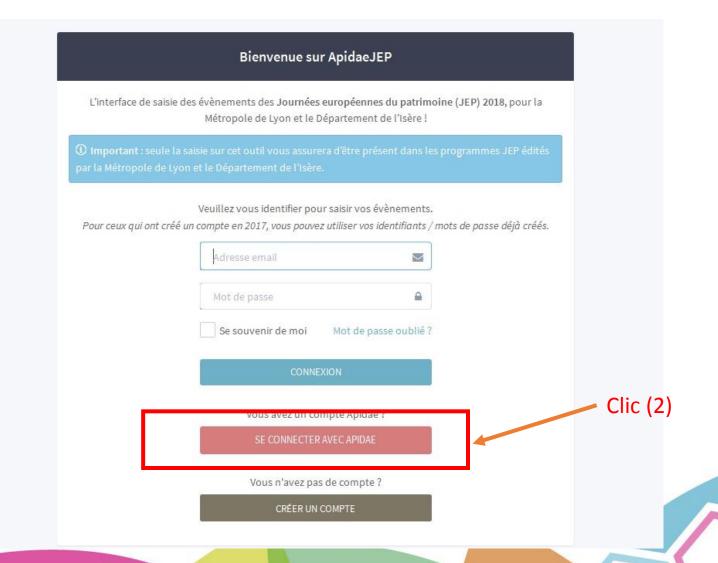
Votre mail: cette info n'apparaîtra pas sur la programmation mais servira aux organisateurs pour vous contacter

Connexion avec Apidae

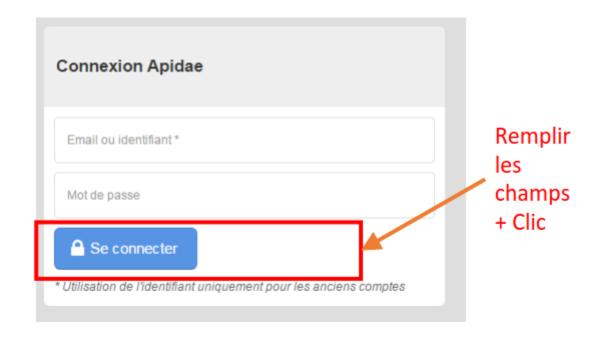
(2) : Cliquez sur le bouton si vous avez déjà un compte Apidae.

IMPORTANT : une fois la manipulation faite, votre email sera rattaché aux données de votre compte Apidae.

=> chaque fois que vous souhaitez vous connecter à l'interface ApidaeJEP cliquez sur le bouton sans chercher à vous créer un autre compte ou retrouver un mot de passe oublié : la connexion sera automatique! ©



Connexion avec Apidae



Mot de passe oublié ?

Pour retrouver votre mot de passe :

1) Cliquez sur le lien ci-dessous



Vous arrivez sur la page ci-dessous : 2) « réinitialiser mon mot de passe »

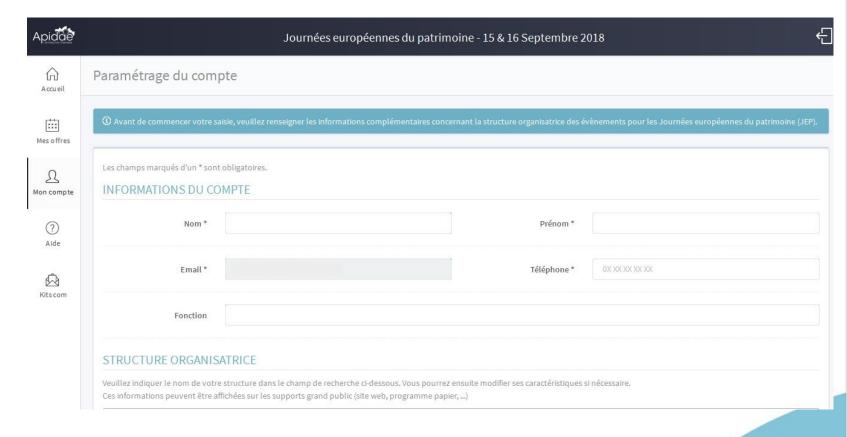


3) <u>Saisissez votre adresse mail + cliquez sur le bouton</u> « <u>réinitialiser mon mot de passe »</u>

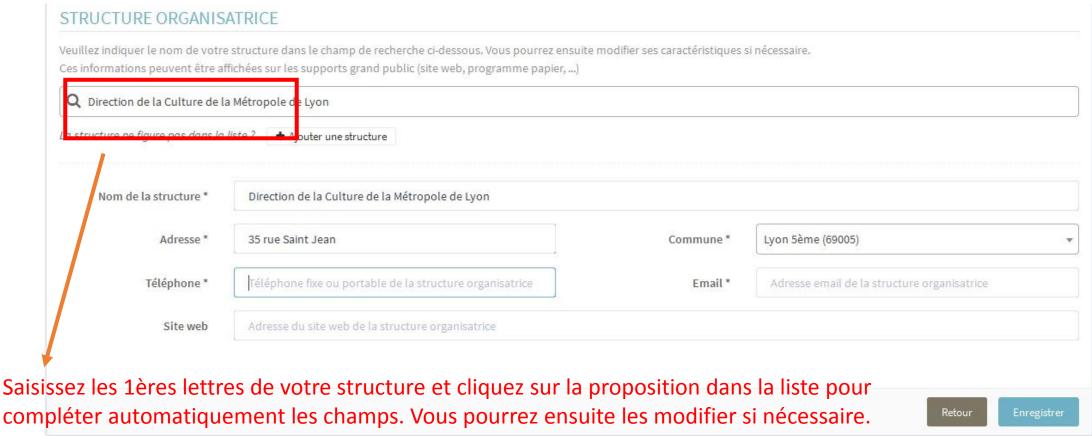
Un mail vous est envoyé avec un lien pour changer votre mot de passe : suivez les instructions

Étape 2 : saisie des infos organisateur 1/2

Avant de commencer la saisie de vos évènements, un écran s'affiche vous invitant à saisir les informations complémentaires en tant qu'organisateur



Étape 2 : saisie des infos organisateur 2/2



Étape 3 : saisir une offre



Qu'est ce qu'une offre ?

Une offre est une manifestation qui a une durée et des conditions (tarifaires, de visite, d'accès) spécifiques.

EX 1 : Pour l'organisation d'une manifestation : visite libre d'un édifice, ou parcours, ou animation etc > saisir 1 offre EX 2 : Pour l'organisation de plusieurs manifestations :

- Si vous proposez une visite guidée suivie d'un concert sans obligation de participer aux deux > saisir 2 offres
- Si le concert est indissociable de la visite guidée > saisir 1 offre

Conseils pour présenter votre programmation :

Pour présenter votre programmation, pensez d'abord au public. L'offre saisie doit être fidèle à l'offre que le visiteur découvrira sur place :

- Ne regroupez pas toute votre programmation dans une même offre (voir ex ci-dessus)
- Si une offre est proposée en accès libre mais aussi en accès payant (ex : visite de groupes), il convient de créer deux offres distinctes car elles ne proposent pas les mêmes conditions d'accès. Mais ne vous inquiétez pas, les fiches sont duplicables simplement!
- Si un même événement se répète dans le temps (ex : un événement sur plusieurs jours distincts), il vous suffit de créer une seule offre en précisant les différentes dates et heures de l'événement dans le champs « Horaires ».

Saisir une offre : mode d'emploi

Pour saisir un événement sur ApidaeJEP, il faut renseigner 4 types d'informations :

- <u>Le type et le titre de l'offre</u> : cf. conseils page suivante
- <u>Le lieu</u>:
 <u>Le lieu</u> où se passe votre évènement + infos complémentaires sur le lieu si c'est un site, un parc ou un jardin à visiter
- <u>Les caractéristiques</u> : Caractéristiques et descriptif de votre évènement
- <u>Modalités pratiques</u>:
 Les horaires, tarifs éventuels, modalités de réservation si besoin, contacts ...

Saisir une offre: type et titre



Le titre de l'évènement sera édité sur tous les programmes web ou papier. Il doit être le plus attractif pour vos futurs visiteurs.

Conseils: évitez de saisir l'adresse dans cette partie et ne dépassez pas les 90 caractères (espaces compris).

- Ce peut être le nom de l'exposition, de la visite ou de l'animation proposée au public.
- Ne pas écrire le nom en capitales. Cette pratique est déconseillée car certains lecteurs d'écran (mal-voyants) vont épeler les mots en capitales.

Saisir une offre : sélection du lieu 1/3

LIEU / EMPLACEMENT

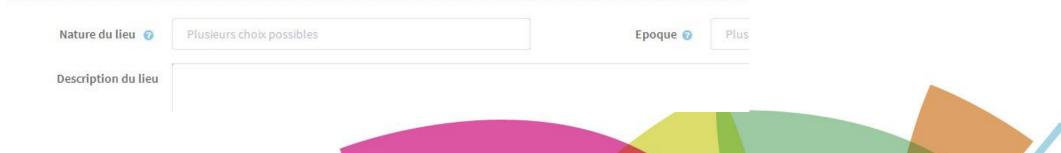
Saisissez les premières lettres de votre lieu ou adresse. Les réponses que nous connaissons vous sont suggérées : la proposition la plus cohér marqueur sur la carte afin de préciser la localisation de l'offre.



<u>Lieu de l'évènement OBLIGATOIRE</u> :

Saisissez les premières lettres, ApidaeJEP vous suggère des lieux déjà connus.

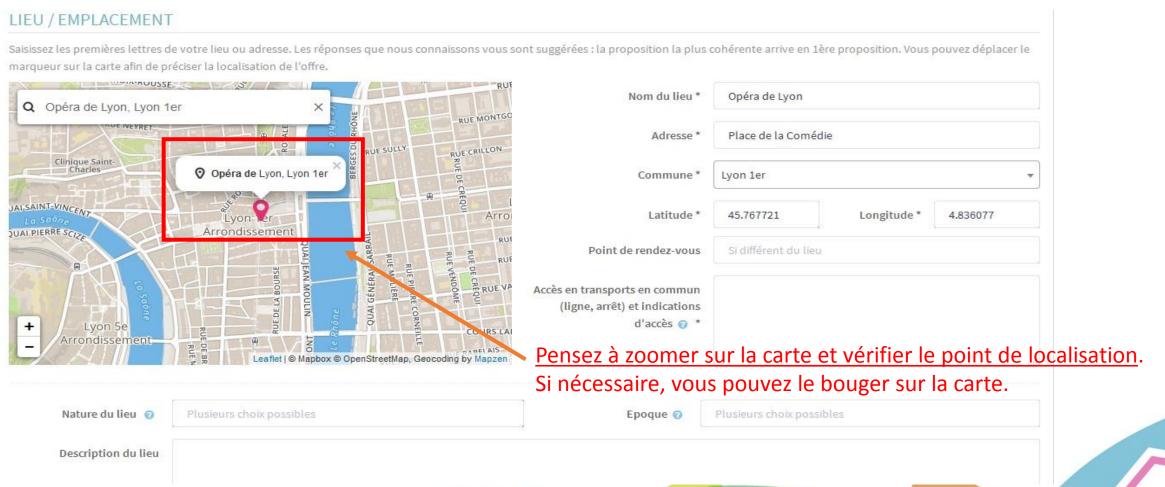
Sélectionnez votre lieu dans la liste : l'adresse sera complétée. S'il n'existe pas, continuez la saisie.



Saisir une offre : sélection du lieu 2/3

Les champs sont pré-remplis : vous pouvez les modifier.

Compléter aussi le point de RDV (si besoin) + l'accès transport en commun et/ou indications (parking, ...)



Saisir une offre : saisie des infos lieu 3/3

Uniquement pour les offres du type « Visite d'un site »

Compléter la nature du lieu (plusieurs sélections possibles) ; l'époque (idem) ; le descriptif du lieu.



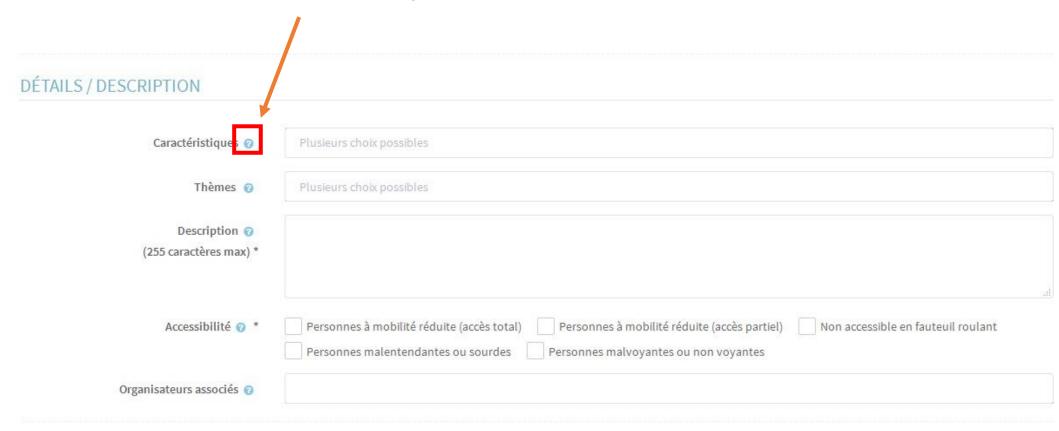
<u>Descriptif du lieu de visite</u> : présenter de façon succincte (250 caractères max.) le lieu d'accueil de l'événement (histoire du lieu, présentation du bâtiment, du style architectural, de la ou des périodes dans lesquelles il s'inscrit).

À noter : si le lieu est connu d'ApidaeJEP, le descriptif est renseigné. Si vous souhaitez modifier le descriptif, merci de le faire à cet endroit.

Saisir une offre : détails / description

À compléter.

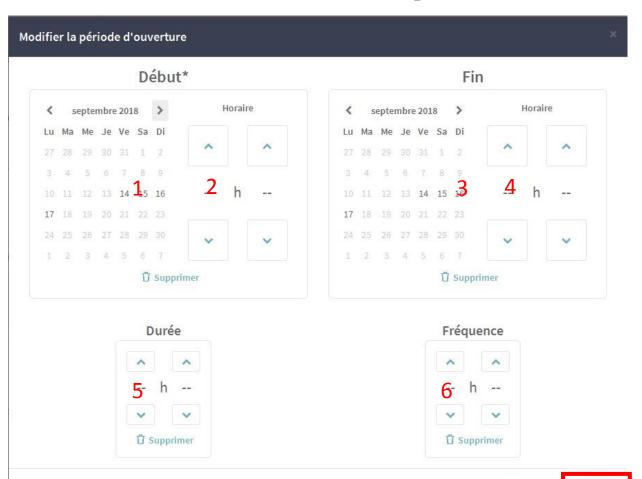
Le clic sur les « ? » vous donne un complément d'information.



Saisir une offre : saisie des périodes d'ouverture 1/3



Saisir une offre : saisie des périodes d'ouverture 2/3



Saisie des dates et des horaires OBLIGATOIRE :

- >> Saisissez d'abord la date de début d'ouverture (1), puis l'heure d'ouverture (2).
- >> Choisissez ensuite la date de fin d'ouverture (3), puis l'heure de fin d'ouverture (4).
- >> Si besoin, vous pouvez préciser :
- une durée (5) et/ou
- une fréquence (6).

Clic

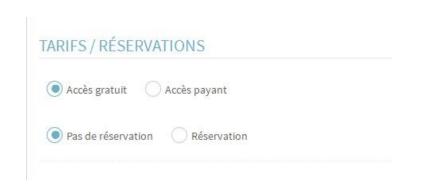
>> Puis VALIDER (ou annuler)

Ex. ouvert de 13h à 17h : visites de durée 1h toutes les 30 mn.

Saisir une offre : saisie des périodes d'ouverture 3/3

Après la saisie d'une période d'ouverture, vous pouvez la **dupliquer**, puis modifier cette deuxième période (ex. dimanche).

Saisir une offre : tarifs / réservations et photos





PHOTOS

Attention : les images doivent être libres de droits. Pensez à bien renseigner les crédits (copyright). Veuillez n'utiliser que des photos ayant une résolution suffisante (1600 pixels minimum sur le grand côté).

Ajouter une photo

J'accepte que les photos soient utilisées dans les supports de communication des Journées Européennes du Patrimoine 2018 au format papier et web*

Saisir une offre : informations et renseignements

Téléphone O426839498 Coordonnées de votre structure! Email jep.metropole@grandlyon.com > elles seront reprises sur les programmes. Site web http://

<u>Attention</u>: Si vous avez des coordonnées spécifiques pour la réservation, elles ont été demandées au moment de choisir « réservation obligatoire ». cf. page précédente (*champs supplémentaires qui s'affichent*)

Saisir une offre : fin !

lci apparaîtront les informations de suivi de la fiche : date d'enregistrement ; de validation ; commentaire éventuel du valideur ; etc



Vous pouvez transmettre votre fiche en validation ou l'enregistrer en brouillon pour la finaliser plus tard.

Saisir un nouvel évènement sans tout ressaisir

Après avoir validé un évènement, 3 possibilités s'ouvrent à vous :

- Créer un nouvel évènement dans le même lieu :
- >> l'onglet « où » est conservé (à l'exception des infos liées au lieu de visite non enregistrés dans ApidaeJEP : descriptif, nature de l'édifice, époque).
- Créer un nouvel évènement dans un autre lieu :
- >> saisie intégrale de l'évènement.
- Revenir à l'accueil :
- >> vous avez fini la saisie de vos évènements, ou souhaitez revenir à l'accueil.

Modifier, dupliquer une offre à partir de l'accueil

En cliquant sur « mes offres » à partir de la page d'accueil, vous pouvez choisir l'un des évènements que vous avez crées.

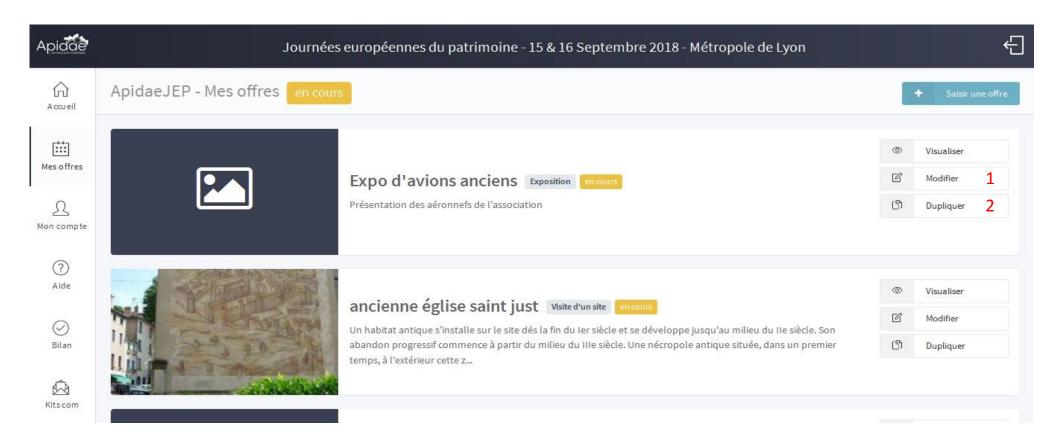
Clic

Vous pouvez ensuite:

- gérer le nom des offres ;
- modifier ou dupliquer vos offres.



Gestion des offres



Actions possibles:

- (1) Modifier une offre
- (2) Dupliquer une offre, (ex. expo et visite dans un même site).

Supprimer un évènement

Merci d'envoyer un mail aux contacts pour tous les évènements JEP à supprimer concernant la Métropole de Lyon :

jep.metropole@grandlyon.com

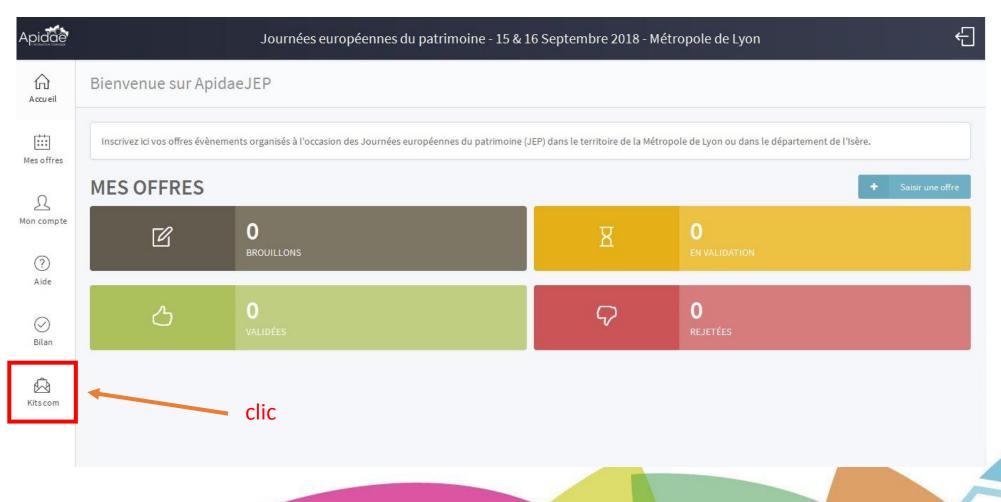
Gérer mon compte et les infos de ma structure



Mes infos d'aide : guide de saisie, contacts d'aide



Commande de supports papier : affiches, programmes, panneaux



Vos contacts

Pour tous les évènements JEP concernant la Métropole de Lyon

>> Équipe de coordination des JEP, Direction de la Culture :

Ophrys Primpied

tél: 04 26 83 94 90

mail: jep.metropole@grandlyon.com

Laurent Chopard

tél: 04 26 83 94 98

mail: jep.metropole@grandlyon.com

Pour tous les évènements JEP concernant le Département de l'Isère

>> Direction de la culture et du patrimoine, service du patrimoine culturel :

tél: 04 76 00 31 21

mail: dcp.pac@isere.fr